

SELB : PISCINE PROVISOIRE EN LOCATION**la solution idéale pour les collectivités en attente d'un équipement permanent**

Créée en 2003 par Éric Le Borzec et son épouse, l'entreprise SELB, implantée à Plouharnel (56), propose à la location, en France et en Europe, des piscines éphémères et temporaires, mais aussi tout le matériel logistique nécessaire à leur fonctionnement.

LE CONCEPT

SELB a développé un concept de location de piscines temporaires longue durée, pensé pour les collectivités, puisqu'il leur permet de maintenir l'accès à une surface d'eau aux usagers, dans l'attente d'un équipement permanent ou durant des travaux et/ou une fermeture. Afin que ce type d'équipement se substitue, un temps, aux piscines publiques, Selb s'est employée, comme le préconise le cahier des charges de la Fédération Française de Natation (FFN), à intégrer les normes de l'Agence régionale de la santé (ARS), en adoptant notamment un système de filtration et désinfection conforme aux prérogatives réglementaires. « Partenaire technique de la Fédération depuis 2007, elle est notre meilleure ambassadrice auprès des collectivités », reconnaît bien volontiers Éric Le Borzec. Des collectivités que ce concept n'a pas manqué de séduire, étant une solution idéale à leur problématique de rénovation. Mais ce procédé plaît aussi et surtout par sa souplesse. Grâce à lui, une piscine aux normes peut être installée n'importe où et fonctionner en totale autonomie.



Piscine de Boulogne-Billancourt (92)

« 80 % DES CLIENTS SONT DES COLLECTIVITÉS »

Suite à l'incendie de la piscine de l'Insep en novembre 2008, SELB a mis à disposition un bassin olympique temporaire de 50x20m, 2m de profondeur, 8 couloirs, afin que les nageurs du Pôle France puissent continuer de s'entraîner sur site dans des conditions favorables.

Pour les piscines fixes hors-sol, le système de revêtement Laghetto (Italie) est privilégié mais le procédé Myrtha Pools peut aussi

être installé, pour les bassins sportifs ou à la demande. Deux partenaires viennent également soutenir SELB sur certains détails logistiques : le groupe GL Events pour les chapiteaux, vestiaires, sanitaires et Cobra pour les systèmes de filtration. En parallèle de la location de bassin, de nombreux accessoires et options sont disponibles. Ainsi sont commercialisées des solutions clés en main avec des casiers, des douches, des bancs. L'entretien des bassins peut également être pris en charge.



Piscine de Boulogne-Billancourt (92) - Vestiaires



DES SOLUTIONS POUR TOUS LES BUDGETS

Les tarifs sont définis en fonction des dimensions, des options choisies, de l'emplacement et de la durée. Ils se situent dans une fourchette oscillant de 100 000 à 2 000 000 d'euros suivant la nature du projet et les prérogatives techniques. La location se fait au mois, ce qui limite les surprises lors de la facture finale. La procédure demeure le plus souvent inchangée :

- Déplacement sur les sites afin de déterminer les caractéristiques techniques qui entreront dans le cahier des charges ;
- Définition d'un pré-plan, selon les besoins du client, avec une estimation financière en intégrant toutes les mesures de sécurité ;
- Lancement par la collectivité de son appel d'offre et réponse de SELB par une démarche commerciale classique ;
- Finalisation de la commande ;
- Une fois le marché décroché, il faut compter un mois pour monter la structure et 15 jours pour la démonter.

Jusqu'en 2011, une dalle en béton était coulée pour supporter les bassins mais un tel procédé se révélait assez contraignant car encore fallait-il la démolir pour exploiter à nouveau le terrain après le démontage de la structure. Pour répondre à cette problématique, une dalle en bois vient désormais se poser sur le terrain afin d'obtenir un sol droit et horizontal pour un coût bien moins élevé.

Afin de continuer à développer ce concept à travers l'Europe, l'idée de conclure des partenariats avec programmateurs et constructeurs, ces grands groupes qui encadrent la conception des projets et gèrent les équipements, pour intégrer l'installation d'une piscine temporaire en amont même de la conception d'un projet, est à l'étude.

Autre problématique récurrente, dans les centres nautiques, avec le manque de place en gradin ; pour pallier cette carence, un site éphémère peut se voir étoffé de plages de gradins, mais les surfaces aquatiques peuvent aussi être aménagées là où existent déjà des gradins.



Piscine de Boulogne-Billancourt à J-14



Piscine de Boulogne-Billancourt à J-12



Piscine de Boulogne-Billancourt à J-10



Piscine de Boulogne-Billancourt à J-8



Piscine de Boulogne-Billancourt à l'ouverture - Bassin de 25m, 6 couloirs

PARTIE 2

CHAPITRE 5

PRINCIPES TECHNIQUES DE CONCEPTION ET D'AMÉNAGEMENT D'UNE PISCINE

SELB : PISCINE PROVISOIRE EN LOCATION

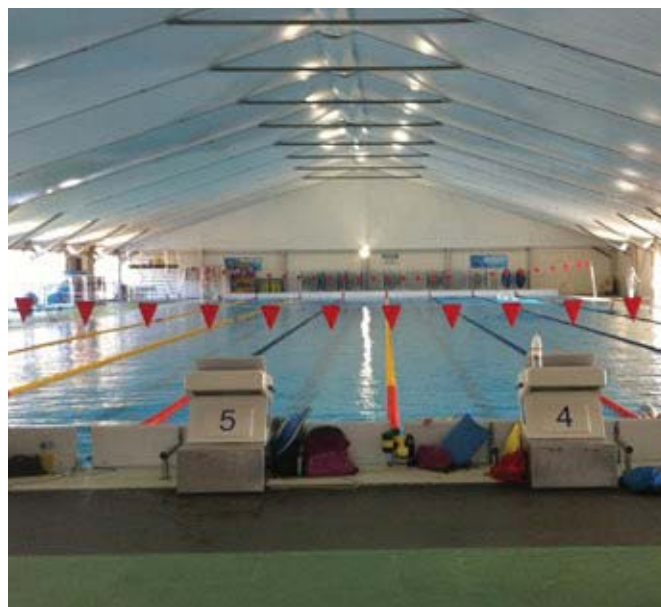
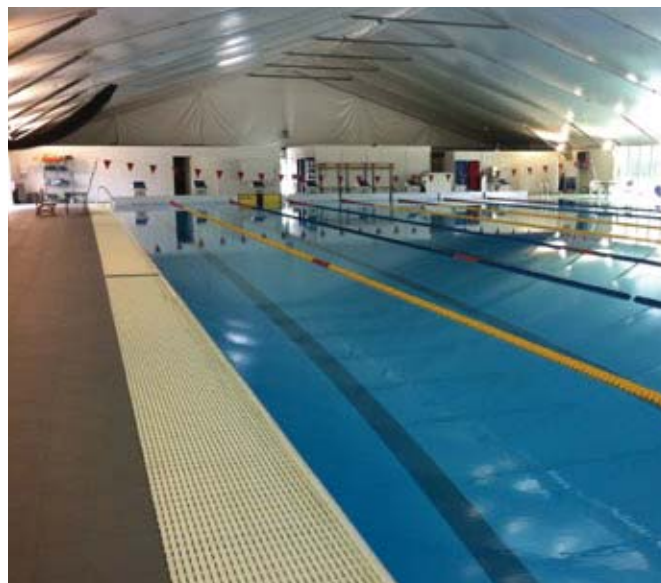
UN CONCEPT DÉCLINÉ POUR L'ÉVÉNEMENTIEL

Si parmi la clientèle de SELB, 80% sont des collectivités, l'entreprise bretonne est sollicitée pour les 20% restants par les organisateurs de salons ou encore des particuliers sur des événements ponctuels, pour fournir des bassins dédiés aux animations nautiques et aquatiques. Depuis 4 ans, la société est par exemple sollicitée pour ins-

taller un bassin de 50x10 m, équipé de gros ventilateurs, sur le salon nautique de Paris. Dans la même optique, un bassin dédié aux animations, démonstrations de water-polo et de natation synchronisée a été mis à disposition de la FFN lors de la dernière édition de Kidexpo, en octobre 2013.

SELB a par ailleurs développé une offre événementielle autour du concept de

"Ville-plage" qui a déjà été déclinée dans de nombreux lieux. Pataugeoire, bassin ludique ou sportif, fixe ou itinérant, en fonction des demandes, des spécificités et des contraintes d'implantation, plusieurs dimensions de bassins sont proposées, du plus petit de 8m2 (4x2m) au plus grand de 1 000 m2 (50x20m). Pour les piscines transportables et bassins ludiques, SELB se fournit auprès de l'équipementier Futura Play.



Construction d'un bassin éphémère de 50x20m (8 couloirs, 2m de profondeur) à l'INSEP



DES BASSINS ITINÉRANTS POUR DES TERRITOIRES DÉPOURVUS D'ÉQUIPEMENT

Selb a également mis au point un dispositif de bassin itinérant, destiné à mailler le territoire, de commune en commune. Faciles à monter et à démonter, ces structures légères qui peuvent être aménagées sur n'importe quel type de terrain, sont notamment destinées aux zones rurales dépourvues de grandes villes et éloignées d'un bassin de natation. Un équipement récemment mis en place a ainsi permis d'offrir une dizaine de séances de natation aux élèves des cycles primaire et secondaire de l'ensemble d'un territoire, après quoi la collectivité a pris conscience du besoin d'aménager de manière plus durable un

bassin. La finalité d'un tel équipement itinérant réside dans l'intention de créer le goût d'aller à la piscine et de susciter l'envie de poursuivre sur un équipement plus pérenne.

UNE VOLONTÉ CONSTANTE D'AMÉLIORER L'OFFRE EN BASSINS ÉPHÉMÈRES

Avec le soutien d'un cabinet de développement, la société SELB s'efforce de trouver des réponses adaptées, sur la question de l'environnement, entre autres, à des prix raisonnables. Pour cela l'ensemble des remarques formulées par les clients, usagers du procédé, est pris en compte, de même que les préconisations réglementaires que peuvent formuler certaines institutions. Par

exemple, en sachant que l'ARS demande de renouveler quotidiennement 30 litres d'eau chauffée et traitée par baigneur, il a été décidé dorénavant d'équiper les bassins d'un système de récupération d'eau. Ainsi, cette eau, une fois traitée, peut être réutilisée dans les sanitaires et permet des économies non négligeables.

Toujours dans une dynamique de progrès constant, une alternative a été trouvée au carrelage anti-dérapant, inadéquat à une structure temporaire, avec le contre-plaqué marin plastifié de haute technologie.

SELB a été lauréat des trophées de l'innovation 2012, organisés par la CCI du Morbihan, dans la catégorie «Service».



Salon Kidexpo 2013

TÉMOIGNAGE

Dans le cadre du contrat éducatif local en vigueur pendant plusieurs années sur le territoire de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (56), des moyens ont été mis en œuvre pour assurer l'apprentissage de la natation aux scolaires, rendu à ce jour obligatoire par les textes. Depuis un peu moins d'une dizaine d'années maintenant, plusieurs réponses ont été apportées et éprouvées, notamment celle de la piscine temporaire pendant deux années consécutives. Territoire dépourvu d'équipement aquatique et isolé, du fait de sa situation insulaire, Belle-Île justifie au mieux l'utilité que peut avoir un bassin temporaire. Retour d'expérience d'Isabelle Villatte, présidente de l'association "Nager à Belle-Île".

« Depuis 2006, au sein de l'association "Nager à Belle-Île", des parents bénévoles s'emploient à trouver un équipement pour que leurs enfants apprennent à nager. Entre 2003 et 2006, des séances à la piscine de Vannes, située à 45 minutes de bateau et 1 heure de bus, ont été expérimentées, mais se sont vite avérées peu concluantes, du fait de la distance et des conditions de navigation aléatoires. L'option de la piscine temporaire a finalement été testée.

L'entreprise locale SELB a donc été sollicitée et a fourni, la première année, un bassin de 9x5m pour une durée de trois semaines, acheminé par camion de 19 tonnes et par ferry. De nombreux partenaires sont venus soutenir le projet, en ce qu'il répondait à un besoin éducatif majeur, notamment la compagnie maritime qui a offert le transport en mer la première année, les pompiers qui ont prêté le matériel de sécurité et un conseiller de l'Inspection académique qui a apporté son aide sur le contenu pédagogique. La piscine a été installée sur un cours de tennis couvert, protégé par une bâche et une moquette. Les plannings ont été établis de manière à optimiser la fréquentation. Le cycle d'apprentissage comprenait deux séances hebdomadaires pour chaque classe de CP, CE1, 6ème et 5ème. Au total, 200 élèves ont eu accès à cet équipe-

ment pendant les heures scolaires et bien d'autres usagers le reste du temps. Effectivement, le centre aéré venait le mercredi et le samedi, et des créneaux ont également été dégagés pour le foyer handicapé ; des cours de natation, d'aquagym et de bébés-nageurs ont été proposés sur les créneaux hors scolaire. Une vraie réussite, en somme, mais si les dimensions du bassin étaient idéales pour les primaires, elles étaient trop limitées pour les collégiens.

L'année suivante, l'expérience est donc renouvelée sur une plus longue durée et avec un bassin plus grand, de 12x6m. Toutefois, le bassin étant plus conséquent, il nécessitait deux fois plus de puissance électrique, ce à quoi les services techniques communaux n'ont pas prêté attention. Hormis l'organisation interne défectueuse et des contraintes draconiennes liées aux normes pour les scolaires, nous avons été très satisfaits de la prestation de l'entreprise SELB qui a su se rendre disponible et s'est efforcée de nous accompagner tout au long de l'aventure, d'autant plus que leur prestation ne s'arrête pas à la livraison de bassins éphémères et englobe l'entretien régulier, la mise à disposition des produits d'entretien, les analyses d'eau...

Bien entendu, ce concept a un coût, de 7 000 à 13 260 euros, suivant les dimensions. La première année, nous avons pu bénéficier du soutien du Conseil général, avec une subvention de 4 000 euros au titre d'"expérience pilote" attribuée par la Commission des sports et d'une seconde de 7 500 euros par an de la Communauté de communes. Depuis l'année dernière, un nouveau camping s'est implanté sur l'île et son gérant a accepté de mettre à disposition sa piscine en dehors des périodes d'ouverture. »

Article écrit en collaboration
avec Marion Negro, journaliste



SELB

LOCATION PISCINE PUBLIQUE TEMPORAIRE

SELB.FR contact@selb.fr Tél. : 02.97.52.37.82
56340 PLOUHARNEL/CARNAC